agefiph
ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées

# ATTESTATION SUR L'HONNEUR INDIQUANT QUE L'EMPLOYEUR N'A PAS MIS EN PLACE ANTERIEUREMENT DE MESURE DE TELETRAVAIL

Dans le cadre des mesures exceptionnelles d'urgence délivrées par l'Agefiph pour faire face à la pandémie du Covid19

Document à joindre en plus des pièces justificatives annoncées à la fin du formulaire de demande de subvention auprès de l'Agefiph (à adresser par voie électronique de préférence, à la Délégation régionale de votre région).

Je soussigné(e) ..... <*prénom nom*>

agissant en qualité de ..... <*fonction*> Au sein de la société

..... <*raison sociale*> Siret ..... <*Siret*>

Indiquez la dénomination sociale de l'établissement où travaille la personne concernée

Certifie sur l'honneur qu'au jour du dépôt de la demande de subvention auprès de l'AGEFIPH

..... <*prénom nom de naissance nom d'usage salarié(e)*>

n'avoir pas mis en place un accord collectif ou une charte télétravail antérieurement au 13 mars 2020 pour le bénéficiaire concerné.

Tout justificatif supplémentaire permettant une bonne compréhension de la demande peut être joint.

Fait à ..... <*Lieu*> le ..... <*Date*>

Signature et cachet de l'entreprise :